



Rapport d'activités 2019

migreurop_

Table des matières

I-	Introduction.....	3
II-	Le réseau Migreurop	4
III-	Le fonctionnement	5
	a. Les instances.....	5
	b. Les membres	5
	c. Les finances	6
	d. Les groupes de travail.....	7
IV-	Investigation	7
	a. Les volontaires en mission	7
	b. Missions de terrain.....	8
V-	Outils de décryptage	8
	a. Les Notes	8
	b. Les vidéos	9
	c. La traduction de la 3e édition de l'« Atlas des migrants en Europe » (EN).....	9
	d. Actualisation des cartes de l'« Atlas des migrants en Europe ».....	9
	e. Argumentaires.....	9
	f. Les communiqués du réseau	10
VI-	Renforcement des capacités collectives	10
	a. Formations à destination des membres du réseau.....	10
	b. Formations auprès de la société civile	11
	c. Séminaires	11
	d. Activités en direction des membres.....	11
VII-	Synergie entre les membres.....	12
	a. Soutien au contentieux	12
	b. Participation à des collectifs.....	12
	c. Listes de diffusion d'information.....	12
VIII-	Sensibilisation.....	13
	a. Les rencontres	13
	b. Circulation de l'exposition Moving Beyond Borders (MBB).....	15
	c. Atlas-cinéma (Saint-Dié-des-Vosges, octobre 2019).....	15
	d. Présence sur les réseaux sociaux	15
	Annexe 1 – Liste des membres associatifs de Migreurop	16
	Annexe 2 – Migreurop dans les médias	17

Photographie de couverture : Melilla frontière sud de l'Europe, avril 2015, Elsa Tyszler

I- Introduction

Près de cinq ans après la mise en place de « l'approche hotspot » par l'Union européenne (UE), la situation des migrant·e·s à ses frontières – tout comme sur son territoire – est extrêmement préoccupante. Le renoncement d'une Europe divisée au principe de solidarité et à ses responsabilités en matière d'accueil et de protection des exilé·e·s est désormais pleinement assumé.

L'année 2019 aura ainsi été marquée par la volonté des États européens de mettre fin aux secours en mer et de se défaire de leurs responsabilités et obligations en matière de sauvetage, d'accueil et de protection des exilé·e·s. En sus de la sous-traitance des contrôles migratoires aux pays non-démocratiques, la stratégie du laissez-mourir s'affiche désormais sans ambages dans les rangs européens pour lutter contre les migrant·e·s.

Les bateaux officiels (Marine, opération navale Eunavfor Med) qui patrouillaient au large de la Méditerranée ces dernières années se sont retirés en 2019, tandis que les bateaux humanitaires ont dû faire face à une criminalisation sans précédent, se heurtant à des poursuites judiciaires (pour aide à l'entrée et au séjour irrégulier ou collusion avec les « passeurs »), et des blocages administratifs (saisies de bateaux, retraits de pavillon) entravant durablement leurs opérations de sauvetage et mettant gravement en péril les exilé·e·s.

Fin octobre 2019, est rejetée au Parlement européen une résolution visant à davantage d'opérations de recherches et de sauvetage en Méditerranée et à mettre fin à la criminalisation des migrant·e·s et de leurs aidant·e·s. Les profondes divisions entre les pays européens sur le partage de l'accueil des exilé·e·s ont par ailleurs rendu inopérants les mécanismes de répartition temporaires, automatiques ou permanents, alors qu'ils devaient mettre fin aux difficiles négociations au cas par cas à chaque sauvetage opéré en Méditerranée, et au blocage de la réforme du Règlement Dublin.

L'objectif des dirigeants européens, mettant en œuvre une « stratégie du pourrissement », est ainsi de maintenir les exilé·e·s à distance des côtes et territoires européens, en les parquant dans des zones ou lieux inappropriés (bateaux, pays « tiers »), en attendant qu'ils/elles s'épuisent, renoncent ou meurent. Partant, ces derniers mois, les navires humanitaires se sont tous retrouvés, les uns après les autres, interdits ou empêchés de naviguer en Méditerranée, et ceux qui y parvenaient se sont vu interdire l'accès aux ports européens avec leurs passagers à bord, restant bloqués en mer pendant des jours, voire des semaines. Au risque de voir certains navires marchands ignorer les bateaux en détresse en mer, de peur de ne pouvoir débarquer les personnes sauvées ou d'être accusés d'aide à l'entrée irrégulière. Les risques de non-assistance à personne en danger s'ajoutent ainsi à des situations d'assignation sur les bateaux, qui constituent clairement pour les étrangers à bord – entrés de facto dans les eaux européennes – une nouvelle forme de privation de liberté, arbitraire et contraire au principe de non-consignation à bord des navires. D'aucuns qualifient d'ailleurs ces situations d'assignation de « prises d'otages », destinées à épuiser et dissuader les migrant·e·s – qui risquent la détention, voire l'expulsion, bien souvent déguisée en « retour volontaire », s'ils/elles parviennent à atteindre un port européen –, et destinées à faire pression sur les autres États européens, peu empressés de faire preuve de solidarité. Pour ce faire, les États membres de l'UE vont plus loin encore dans l'externalisation et dans la collaboration marchandée avec les pays d'origine et de transit des personnes migrantes.

Après le dévoiement et l'instrumentalisation de l'aide publique au développement (Trust Fund for Africa – FFU 2015), après le recours à la soft law pour contourner la supervision démocratique (Déclaration UE/Turquie 2016), la tendance est à la délégation des contrôles et du sauvetage à des pays « tiers » qui jouxtent les pays formant la frontière extérieure de l'UE, notamment la Libye (Italie) et le Maroc (Espagne). A charge pour eux non plus seulement de contrôler les départs des migrant·e·s à leurs propres frontières, mais désormais de les « secourir » – ou plutôt de les intercepter – en mer, pour les ramener vers leur point de départ (pull-back), le tout au nom de la protection des frontières européennes. Et ce,

malgré les violations documentées – tant des droits fondamentaux des migrant·e·s que du droit européen et international – générées par ce transfert de responsabilités.

Depuis 2017, le nombre de migrant·e·s arrivé·e·s dans l'UE a chuté (de quelque 90 % en septembre 2019 par rapport à septembre 2015), fruit des obstacles, des dispositifs de contrôle et des brutalités qui se sont multipliés sur les routes de l'exil. La violence exercée à l'encontre des personnes migrantes souhaitant atteindre l'UE s'est, elle, intensifiée et « normalisée », assumée comme une stratégie de gestion et de dissuasion des mouvements migratoires. Finalement, l'« approche hotspot » n'aura fait que légitimer, renforcer et accélérer un processus européen en marche de longue date de fermeture des frontières, d'enfermement généralisé des exilé·e·s et d'externalisation des contrôles migratoires.

Dans ce contexte, le rôle de Migreurop est plus que jamais nécessaire pour faire connaître et dénoncer de façon conjointe les conséquences des politiques migratoires européennes, au Nord comme au Sud, en vue de promouvoir et défendre les droits fondamentaux des personnes migrantes à chaque étape de leur parcours.

II- Le réseau Migreurop

Informellement créé en 2002, et constitué en association de droit français depuis 2006, Migreurop est un réseau d'associations, de militant·e·s et de chercheur·euse·s réparti·e·s dans 17 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe. Il a pour objectifs de décrypter, faire connaître et dénoncer les politiques européennes de mise à l'écart des personnes migrantes, en particulier l'enfermement dans des camps, les formes diverses d'expulsion, la fermeture des frontières, ainsi que l'externalisation des contrôles migratoires pratiquée par l'Union européenne et ses États-membres.

La création du réseau est liée à la mobilisation autour du camp de Sangatte dans le Nord de la France, dispositif emblématique, entre 1999 et 2002, des politiques destinées à concentrer et à confiner des personnes étrangères dans des lieux en marge, éloignés de la société et échappant au contrôle des institutions démocratiques. Les « camps d'étrangers », selon la terminologie de Migreurop, ont pour cette raison constitué l'un des premiers axes de travail du réseau qui édite depuis 2003 une « [carte des camps d'étrangers en Europe](#) », et qui réalise depuis décembre 2013, une « [cartographie dynamique de l'enfermement des étrangers](#) », disponible en ligne et régulièrement actualisée.

Très rapidement, Migreurop va s'intéresser à la dimension externe des politiques d'immigration et d'asile de l'UE (externalisation des contrôles frontaliers) pour souligner les dangers d'un processus qui consiste, sous couvert d'un partenariat (in)équitable, à sous-traiter à des pays « tiers » la lutte contre l'immigration, voire le traitement de la demande d'asile, et à délocaliser les contrôles migratoires bien en amont de leur matérialisation physique aux frontières européennes.

Les principales revendications du réseau Migreurop concernent la suppression des lieux de détention administrative réservés aux exilé·e·s¹ et la liberté de circulation, c'est à dire « *un changement radical dans les politiques migratoires afin de rendre possible la liberté d'aller, de venir et de s'installer pour toutes et tous, liberté qui constitue l'indispensable corollaire de la défense des droits des migrants*² ».

Migreurop s'est donné pour mission de sensibiliser les membres de la société civile, ainsi que le « grand public » grâce à ses outils de décryptage et à l'organisation de rencontres internationales destinées à mettre en évidence les conséquences des politiques européennes migratoires sur les droits des personnes migrantes. En tant que réseau, Migreurop souhaite également faciliter les synergies entre ses membres en organisant des groupes de travail, rencontres, et mobilisations communes.

¹ Migreurop, [Pour la fermeture des camps d'étrangers en Europe et au-delà](#), 18 juin 2010.

² Migreurop, [Appel solennel pour la liberté de circulation](#), 18 décembre 2013.

III- Le fonctionnement

a. Les instances

L'Assemblée Générale (AG) de Migreurop a eu lieu les 9 et 10 juin 2019 à Madrid. A cette occasion, les représentant·e·s de 25 associations et 12 membres individuel·le·s y ont fait le déplacement. Le réseau a profité de la présence de ses membres à Madrid pour faire un état des lieux de « l'approche *hotspot* », développée en 2015 par l'Union européenne (UE) et à l'étude au sein du réseau depuis, en organisant une conférence sur les camps aux portes de l'Europe (voir VII - Sensibilisation).

Lors de cette AG, Migreurop a réformé ses instances et adapté ses statuts en conséquence. Cette réforme a été initiée lors de la précédente AG en 2017, durant laquelle un groupe de travail a été mandaté pour proposer une réflexion sur le fonctionnement interne du réseau. L'enjeu de cette réforme était à la fois de réaffirmer les objectifs et positions fortes de Migreurop, mais également de dynamiser le réseau et de favoriser l'implication de l'ensemble de ses membres.

La fusion du Bureau et du Conseil d'administration a donc été proposée aux membres et adoptée à une très large majorité des suffrages exprimés. Une nouvelle instance appelée « Conseil » a été élue avec à sa tête trois co-président·e·s : un membre du sud (AMDH Mauritanie), un membre du Nord (Gisti), et un membre individuel (Charles Heller, chercheur) reflétant ainsi l'essence même de Migreurop : un réseau euro-africain composé d'une part d'organisations de défense des droits et d'autre part de chercheur·euse·s et militant·e·s.

Le nouveau Conseil de Migreurop est composé de huit membres associatifs et de trois membres individuel·le·s: AMDH Maroc, AMDH Mauritanie, ARACEM (Mali), ARCI (Italie), ASGI (Italie), FASTI (France), GISTI (France), La Cimade (France), Charles Heller, Elsa Tyszler et Filippo Furri. Ce Conseil a vocation à se réunir cinq fois par an (trois fois à distance et deux fois en présentiel). En 2019, depuis son entrée en fonction en juin, il s'est réuni deux fois à distance (juillet et septembre) et une fois en présentiel, à Paris (décembre). Les membres du Conseil se sont répartis des postes spécifiques (Secrétariat, Ressources Humaines, Finances, Vie du réseau et Lien avec les différents groupes de travail du réseau) en vue de créer des synergies et davantage de liens avec les membres de Migreurop.

b. Les membres

Migreurop est actuellement composé de 50 associations et de 52 membres individuel·le·s militant·e·s et/ou chercheur·euse·s, basés dans 17 pays d'Afrique, du Moyen Orient, et d'Europe, dont deux membres observateurs : l'Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme (AEDH) et le Secours Catholique (France).

En 2019, quatre nouveaux et nouvelles membres individuel·le·s ont rejoint le réseau, ainsi qu'une association suisse, Vivre ensemble, qui informe, décrypte l'actualité, sensibilise et documente le public sur la réalité de l'asile en Suisse et sur les actions des associations de terrain qui s'engagent auprès des personnes réfugiées et demandeuses d'asile.

➔ Voir la liste complète des membres par pays en annexe 1.

c. Les finances

Tableau des produits	2018	2019
Fonds privés	262 920	253 086
Fondation de France	40 000	
CCFD Terre Solidaire	30 000	30 000
Fondation Un Monde Par Tous	15 000	15 000
Secours Catholique	30 000	35 000
European Programme for Integration and Migration (EPIM)	35 819	36 118
Global Fund for Human Rights	13 000	13 000
Vente aux Enchères	70334	100 968
Rosa Luxembourg Foundation	21267	
Emmaüs France	7 500	10 000
Gauche Unitaire Européenne		13 000
Fonds publics	2 000	
Mairie de Paris	2 000	
Autres	22 242	28 049
Cotisations et dons	16 073	16 480
Ventes de l'Atlas et droits d'auteurs	5 540	7 821
Transferts de charge		3192
Autres produits de gestion courante	629	556
Produits financiers	846	834
Intérêts livret bleu	846	834
Total	288 008	281 696

Les soutiens en 2019 :



d. Les groupes de travail

Les groupes de travail du réseau se sont régulièrement réunis en 2019, soit pour partager de l'information, comme le groupe « Externalisation Afrique », soit pour piloter des projets du réseau, comme l'« Atlas-cinéma » (projection de cartes de Migreurop dans l'espace public) au sein du groupe « cartographie » ou l'Atlas sur la liberté de circulation au sein du groupe éponyme.

Un nouveau groupe de travail sur la criminalisation des solidarités a été lancé en décembre 2019, suite à l'Assemblée générale de juin 2019 durant laquelle ce thème a été défini comme prioritaire au sein du réseau pour les deux prochaines années. La première réunion de ce groupe, le 13 décembre 2019, accolée à la réunion du Conseil de Migreurop, a réuni une vingtaine de membres de Migreurop, ainsi que de ses partenaires. Le même jour, une réunion entre les membres a également été organisée sur le nouveau mandat de Frontex, débouchant sur la relance d'une dynamique interne autour de l'agence européenne, portée par des membres particulièrement actifs sur la question (notamment Statewatch et ASGI).

Enfin, l'un des objectifs de Migreurop en 2019 était de renforcer les espaces de travail au sein du réseau en favorisant les synergies entre les différents groupes et membres. Afin de développer ce travail de synergie, des personnes du Conseil sont désormais en charge de faire le lien entre celui-ci et les différents groupes de travail. Plusieurs groupes ont ainsi initié un travail conjoint et transversal, notamment ceux sur « genre » et « cartographie » qui ont organisé une réunion conjointe en juillet 2019 (afin de prendre en compte la dimension du genre dans les cartes du réseau), et les groupes « liberté de circulation » et « cartographie » qui se sont rencontrés le 20 novembre 2019 (en vue de commencer à réfléchir aux cartes qui accompagneront l'argumentaire sur la libre circulation).

IV- Investigation

a. Les volontaires en mission

Dans le cadre du programme d'Echanges et Partenariats, trois volontaires sont parties en mai 2019 pour des missions de cinq mois en Espagne et Grèce et dix mois au Sénégal pour le compte de Migreurop :

- Mathilde Albert était en Grèce, au sein d'Avocats sans Frontières (ASF) France. Sa mission nous a permis de mieux connaître la situation dans le hotspot de l'île de Samos, emblématique de l'inhumanité des camps grecs, entre promiscuité, conditions de vie indignes et attente interminable pour un entretien d'asile. Deux documents, une [fiche sur le hotspot de Samos](#) (traduite en [anglais](#)) et une [fiche pays Grèce](#) permettent de rendre compte de sa mission et de la situation dans laquelle se trouvent des milliers de personnes confinées dans des conditions déplorables et sans accès à une protection adéquate, ni à des services de base. Cette mission a permis l'élaboration d'un rapport avec le Gisti dont la sortie est prévue en avril 2020.
- Anna Amiach était à Madrid au sein de la Commission espagnole d'aide au réfugié (CEAR), membre espagnol du réseau. Elle a réalisé une fiche pays Espagne ([FR/ES](#)), plusieurs [fiches thématiques](#) en FR/ES (le cadre légal de l'externalisation des politiques migratoires espagnoles, les financements et acteurs de l'externalisation des politiques migratoires espagnoles, chronologie du "Spanish Lab") et un rapport interne suite à sa mission de terrain à la frontière franco-espagnole pour examiner les entraves à la mobilité des ressortissant-e-s non européen-ne-s à cette frontière, ainsi que les violations de leurs droits.

- Clémence Chaubet est partie au Sénégal pour 10 mois au sein de Caritas Dakar afin de collecter de l'information sur les manifestations de l'externalisation des politiques migratoires européennes et les entraves à la mobilité des personnes au Sénégal et dans la sous-région. En plus des permanences sociales de Caritas auxquelles elle a participé, elle a effectué un travail de veille médiatique et s'est rapprochée du REMIDEV, partenaire de Migreurop via le groupe de travail « Externalisation-Afrique ». Une fiche pays sera bientôt prochainement disponible en ligne.

b. Missions de terrain

Grèce (avril 2019) :

Migreurop a soutenu la mission réalisée par l'ASGI en Grèce, en avril 2019. L'ASGI a rencontré plusieurs associations travaillant sur l'île de Samos - dont ASF France avec laquelle l'une de nos volontaires est partie, ainsi que la clinique juridique des réfugiés de Berlin - et à Athènes le Greek Council for Refugees qui apporte un soutien juridique aux demandeurs d'asile en Grèce. Au cours de la mission, plusieurs problématiques ont été évoquées : des refoulements violents à la frontière terrestre (Evros) appelant un éventuel contentieux stratégique ; le recours de 12 demandeurs d'asile détenus dans un centre de rétention sur le continent. La mission a également été l'occasion d'examiner les conditions d'accueil des demandeurs d'asile, le respect des procédures et le rôle toujours plus important du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) dans le hotspot de Samos.

Tunisie (septembre 2019 - janvier 2020) :

Migreurop a recruté une chargée de mission, Sophie-Anne Bisiaux, pour réaliser une mission de terrain de trois mois en Tunisie, de septembre à décembre 2019, l'opportunité pour le réseau de réaliser une investigation longue durée sur l'expansion de « l'approche *hotspot* » et les conséquences des politiques d'externalisation européennes en Tunisie. L'objectif de cette mission, en partenariat avec notre membre tunisien le FTDES, était d'examiner *in situ* les politiques de « non-accueil » qui s'inscrivent dans le contexte plus large des politiques d'externalisation des frontières de l'Union européenne : les débarquements dans les ports tunisiens, l'évolution des pratiques de détention aux frontières et sur le territoire. Un rapport de mission sera publié en 2020.

V- Outils de décryptage

a. Les Notes

En 2019, Migreurop a publié deux Notes d'analyse :

Note #9 : « L'OIM, une organisation au service des frontières... fermées », mai 2019 (en [français](#), [anglais](#), [espagnol](#) et [italien](#)). Celle-ci analyse le rôle que joue l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), véritable relais des politiques européennes sécuritaires en matière migratoire, notamment par la production d'un discours orienté de désinformation sur les migrations, et par des expulsions déguisées en retours volontaires, vers des pays pourtant considérés comme dangereux par les financeurs de l'OIM pour leurs propres ressortissant-e-s. Elle a de plus été utilisée lors de formations internes et externes, et lors de divers événements publics (le Festival Sabir à Lecce en mai 2019, la conférence publique organisée par Migreurop à Madrid en juin 2019 sur la détention aux portes de l'Europe, le camp transfrontalier de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en France en juillet 2019, etc...).

Note #10 « Les visas : inégalités et mobilités à géométrie variable », novembre 2019 (en [français](#) et [anglais](#), et une traduction en italien sera disponible en 2020). Instruments d'assignation à résidence et de « police à distance », les visas sont de véritables entraves à la mobilité qui traduisent la volonté de

non-accueil de l'Union européenne et de ses États membres. Cette Note analyse la manière dont les visas se sont imposés comme moyen de contrôle à distance et instrument d'externalisation avec les pressions politiques et commerciales exercées sur les pays dits tiers pour leur « gestion des flux migratoires ».

b. Les vidéos

Migreurop souhaite rendre plus accessibles ses analyses, qui sont techniques et relativement complexes à appréhender pour le grand public. Depuis 2018, une attention particulière est portée à la réalisation d'outils plus modernes et diffusables au plus grand nombre, notamment des vidéos courtes à destination des réseaux sociaux. Ainsi, nous avons cette année produit deux vidéos avec l'agence de communication belge BONJOUR (avec laquelle nous avons déjà réalisé la vidéo « l'Ennemi » de la campagne Frontexit) pour dénoncer les politiques de non-accueil mortifères en Europe et interpeller les décideurs en amont des élections européennes de mai 2019 (renouvellement du Parlement européen). [Ces deux vidéos](#), en anglais sous-titrées en français/italien mettent en lumière les périlleux obstacles érigés par l'Union européenne sur le parcours des migrant-e-s (celui d'[une femme](#) et [un homme](#)). Elles ont été diffusées sur les réseaux sociaux, partagées largement par nos membres et sympathisant-e-s, et ont également été projetées lors du festival Sabir à Lecce (Italie), en mai 2019.

c. La traduction de la 3e édition de l'« Atlas des migrants en Europe » (EN)

A l'image de la deuxième édition de « l'Atlas des migrants en Europe » (Armand Colin, 2012) traduite en anglais (The New Internationalist, 2013), Migreurop a souhaité traduire cette troisième édition (Routledge, juin 2019) aux fins d'atteindre un public plus large de sympathisant-e-s, mais également en vue de toucher plus spécifiquement les milieux universitaires et militant-e-s anglophones. Sa publication a été accompagnée de diverses présentations publiques en compagnie des autrices et auteurs de l'ouvrage, pour la plupart membres du réseau, à Bruxelles en septembre 2019, à Londres et Oxford en novembre 2019 (voir la partie VII - sensibilisation).

d. Actualisation des cartes de l'« Atlas des migrants en Europe »

Le soutien de la Gauche Unitaire Européenne (GUE) nous a permis en 2019 d'actualiser une vingtaine de cartes de la troisième édition de l'« Atlas des migrants en Europe » (Armand Colin, 2017) pour les années 2017 et 2018 sur des thèmes de travail clés du réseau : l'accueil en Europe, les relocalisations et installations, le rôle de l'OIM dans les expulsions, les morts en mer etc. Pour cette actualisation, nous avons recruté un chargé de mission qui, durant deux mois, a travaillé sur les données réalisées par le groupe cartographie, sur la base des données EUROSTAT actualisées et à partir de notre base interne [Close the camps](#).

e. Argumentaires

Notes de plaidoyer :

Dans le cadre d'un projet européen soutenu par EPIM (programme européen pour l'intégration et la migration piloté par des fondations de la Network of European Foundations) de 2017 à 2019, nous avons publié en juillet 2019 deux Notes de plaidoyer (en [français](#) et [anglais](#)) sur la détention des personnes migrantes et l'externalisation des politiques migratoires européennes. La première dénonce ainsi la situation des personnes migrant-e-s dans les hotspots grecs et italiens, les obstacles dans l'accès à l'information et à leurs droits, ainsi que les conditions d'accueil indignes des migrant-e-s, en réalité bien souvent détenu-e-s en violation du droit européen et international. La deuxième analyse les

mesures d'externalisation mises en œuvre par l'UE, et dénonce le manque de transparence et d'équité des négociations entre l'UE et les pays dits tiers en matière migratoire, le chantage au développement et le renoncement de l'UE à garantir le respect des droits fondamentaux des exilé·e·s.

Note juridique :

Migreurop a également publié en juillet 2019 une Note juridique (en [français](#) et en [anglais](#)) sur les difficultés pour les personnes migrantes d'ester en justice et ainsi, faire valoir leurs droits devant les juges nationaux, voire européens. Le droit étant un outil politique pour le réseau, il est utile d'étudier l'impact que peut avoir le contentieux stratégique sur notre combat politique contre la fermeture des frontières, pour la fermeture des lieux de privation de liberté pour étranger·e·s et la liberté de circulation de tou·te·s.

Nous avons diffusé auprès des eurodéputé·e·s et praticien·ne·s du droit ces divers argumentaires, qui ont également servi de base aux formations organisées (ou à organiser à l'avenir) par le réseau.

f. Les communiqués du réseau

En 2019, le réseau a publié sept communiqués (en son nom ou dans le cadre des actions collectives) :

- [L'État français livre des bateaux à la Libye : des ONG saisissent la justice !](#), 26 avril 2019 (français, anglais, espagnol et italien)
- [Guerre aux migrant·e·s : la justice française entérine la coopération de la France avec le gouvernement libyen](#), 14 mai 2019 (français)
- [Méditerranée : face à la guerre aux migrant·e·s, la solidarité ne cèdera pas !](#), 1^{er} juillet 2019, (français et espagnol)
- [Mourir en mer ou sous les bombes : seule alternative pour les milliers de personnes migrantes prises au piège de l'enfer libyen ?](#), 5 juillet 2019 (français et anglais)
- [Livraison de bateaux à la Libye : le juge se dérobe. L'impunité pour les "actes de gouvernement", jusqu'à quand ?](#), 18 septembre 2019, communiqué collectif (français)
- Communiqué collectif : [Pour la Cour européenne des droits de l'homme, tout va bien dans les hotspots grecs](#), 7 novembre 2019 (français et anglais)
- Action Collective : [La France renonce à la livraison de bateaux à la Libye : une victoire qui doit marquer un tournant dans la coopération sur la politique migratoire !](#), 2 décembre 2019 (français et italien)

VI- Renforcement des capacités collectives

a. Formations à destination des membres du réseau

Plusieurs formations ont été organisées pendant l'année par Migreurop auprès d'organisations membres du réseau :

- Le 11 février 2019 à Tunis : intervention lors d'un atelier « *Genre, migrations et coopération au développement : enjeux et synergies entre acteurs* » organisé par le Secours Catholique

- 17 avril 2019 à Paris : intervention sur l'actualité des politiques européennes migratoires auprès de la Fasti
- 23 avril 2019 à Paris : intervention lors de la formation des futures volontaires dans le cadre des [programmes](#) d'Échanges et Partenariats
- 18 septembre 2019 à Rome : intervention à l'occasion d'un atelier sur Frontex à l'invitation de l'association organisatrice, l' ASGI

b. Formations auprès de la société civile

De nombreuses formations ont également été organisées auprès de partenaires de Migreurop (Emmaüs-France, Ligue des droits de l'Homme, BAAM, CCFD-Terre solidaire, Survie, Dónde Están, Diem25 et Barreau de Paris), et dans des Masters (Master « droits de l'Homme » de Nanterre, Master « relations internationales » à l'Institut Catholique de Paris, Master « Migrations et relations interethniques » de Paris 7 diplôme « Genre, migrations et droits humains » à l'Université Complutense de Madrid). Le réseau est enfin intervenu dans le cadre de divers festivals (Passeurs d'humanité de la Roya, Rencontres de géopolitique critique de Grenoble, festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges, festival *La saveur de l'Autre* à Calais, festival Mediapart à Paris), au sein de lieux culturels (médiathèques, cinéma-débat) et dans des colloques universitaires (Université Côte d'Azur de Nice, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris...).

c. Séminaires

Séminaire « transborder monitoring » Tunis (juin 2019)

Migreurop a été invité par Borderline Europe, un de ses partenaires allemands, à un séminaire, organisé sur le monitoring des violations des droits humains dans le cadre des politiques européennes d'externalisation dans différents pays autour de la Méditerranée et dans le Sahel. La première session, organisée à Tunis en novembre 2018 nous avait permis de rencontrer des organisations de la société civile (notamment Alarmphone Tunisie) et d'échanger sur la situation des migrant·e·s en mer et dans le désert. Une nouvelle session a eu lieu du 28 au 30 juin 2019 à Tunis sur la méthodologie utilisée par nos différentes structures pour suivre et documenter les violations des droits des migrant·e·s, avec un focus spécial sur les violences subies dans la région Toubou (Tchad/Niger/Libye), l'occasion de revenir notamment sur les travaux d'Alarmphone Sahara.

Séminaire de SOS Racismo à San Sebastián (Octobre 2019)

Migreurop a été invité le 4 octobre 2019 par SOS Racismo, membre espagnol du réseau à un séminaire sur le Pacte mondial des migrations signé à Marrakech en décembre 2018, afin d'évoquer l'impact de ce nouvel instrument sur les droits des personnes, notamment dans les pays d'origine et de transit.

d. Activités en direction des membres

Chaque semestre, la coordination du réseau met à jour les connaissances sur les actualités politiques en matière de migrations et d'asile, en systématisant les données partagées sur la liste d'information générale de Migreurop. Ce **document de contexte migratoire** est envoyé aux membres et aux partenaires du réseau. Il alimente nos projets et donne aux membres l'occasion d'obtenir des données à jour sur les derniers développements des politiques européennes migratoires, utiles pour la rédaction d'articles ou pour la construction de supports de formation et d'intervention.

La coordination, avec le soutien d'un·e stagiaire, rédige également une **revue de presse** bimensuelle, mise en ligne, transmise aux membres du réseau et sur la liste générale de Migreurop. Cette revue de

presse rassemble une sélection d'articles couvrant les dernières actualités des politiques migratoires euro-africaines et leurs impacts sur les droits des migrant-e-s. Certains articles sont en anglais, en espagnol ou en italien et le classement se fait par zone géographique et par État (afin de comparer les situations dans le monde, la sélection a parfois été étendue à d'autres zones géographiques). Sur demande des membres, il a été créé une nouvelle rubrique sur nous le site internet pour les archiver. Enfin, une **Newsletter** est envoyée tous les trois mois, reprenant les principales activités des membres du réseau, présents dans 17 pays, aux fins de mieux connaître les activités et réalités de chacun-e.

VII- Synergie entre les membres

a. Soutien au contentieux

Migreurop soutient les actions contentieuses initiées par les membres, soit par un apport financier soit en se joignant à des tierces interventions, afin de renforcer le poids politique de ces actions en justice, et d'œuvrer en faveur de la protection des droits des étranger-e-s au-delà des requêtes individuelles. C'est le cas du recours, porté par plusieurs associations françaises dont le GISTI devant le Tribunal administratif (TA) de Paris, qui a permis de dénoncer la livraison par la France de six bateaux à la Libye afin de lutter contre « l'immigration clandestine », et de ce fait, participant à la violation massive des droits des personnes migrantes dans ce pays, parfaitement connues aujourd'hui. Si le recours a été rejeté par le TA le 10 [mai 2019](#), c'est aussi grâce à cette action et aux [pressions de la société civile](#) que le gouvernement français a décidé d'abandonner cette livraison. Par conséquent, la Cour d'appel de Paris a rendu une ordonnance de non-lieu à statuer en décembre 2019.

b. Participation à des collectifs

La situation de la Méditerranée centrale et les différentes violations des droits qui y ont cours (fermeture des ports maltais, entraves aux actions des secours privés et criminalisation de leurs actions, retrait des navires officiels, etc...) ont continué d'être au cœur des travaux de Migreurop. En ce sens, les actions des coalitions et plateformes proches du réseau travaillant sur le droit de la mer (Watch the Med, Alarmphone, Boats4People) sont toujours suivies avec intérêt par le réseau, qui les partage et relaye le plus possible.

Par ailleurs, la thématique Frontex reste un sujet central pour Migreurop, qui continue de suivre (et de dénoncer) les multiples activités de l'agence européenne. En 2019, Statewatch (Royaume-Uni) et ASGI (Italie), membres du réseau, se sont particulièrement intéressés à la révision du mandat de l'agence, à ses nouvelles prérogatives et à la question de sa mise en responsabilité. L'ASGI a ainsi organisé une rencontre à Rome, en septembre 2019, sur les pistes des actions contentieuses à l'encontre des agissements de l'agence et sa responsabilité des violations des droits au cours de laquelle Migreurop est intervenu. Une réunion d'information sur le nouveau mandat de Frontex a été organisée le 13 décembre 2019 à Paris qui a permis d'échanger informations, réflexions et perspectives d'actions autour de l'agence européenne.

c. Listes de diffusion d'information

Pour faciliter l'échange d'informations et la diffusion de ses analyses et constats, il existe au sein du réseau six listes de diffusion publiques et onze listes de travail :

Listes de travail		
Membres du Conseil	migreurop-conseil@rezo.net	25 abonné·e·s
Ensemble des membres du réseau	migreurop-membres@rezo.net	157 abonné·e·s
Echange d'information et suivi des manifestations de l'externalisation des politiques migratoires européennes en Afrique	externalisation-afrique@rezo.net	25 abonné·e·s
Comité de pilotage de la campagne Frontexit	copil-frontex@rezo.net	38 abonné·e·s
Groupe de travail "cartographie" - Close the Camps	migreurop-map-camps@rezo.net	37 abonné·e·s
Groupe de travail "enfermement"	migreurop-mob-close-the-camps@rezo.net	36 abonné·e·s
Groupe de travail "liberté de circulation"	migreurop-lc@rezo.net	43 abonné·e·s
Groupe de travail "communication"	migreurop-com@rezo.net	7 abonné·e·s
Groupe de travail "genre"	migreurop-genre@rezo.net	16 abonné·e·s
Groupe de travail "criminalisation de la solidarité"	Migreurop-criminalisationsolidarite@rezo.net	56 abonné·e·s
Listes de diffusions ouvertes		
Liste de diffusion dite « générale » sur l'ensemble des thématiques de travail du réseau	migreurop@rezo.net	1425 abonné·e·s
Questions d'enfermement des étrangers	migreurop-enfermement@rezo.net	147 abonné·e·s
Agence Frontex	migreurop-frontex@rezo.net	201 abonné·e·s
Accords de réadmission et autres formes de renvois	migreurop-read@rezo.net	152 abonné·e·s
Dynamiques migratoires à l'est de l'Europe	migreurop-est@rezo.net	78 abonné·e·s
Approche Hotspot	migreurop-hotspots@rezo.net	73 abonné·e·s

VIII- Sensibilisation

a. Les rencontres

Festival Sabir (Lecce, mai 2019) :

Le festival Sabir a eu lieu à Lecce (Italie) en mai 2019. Nous y avons co-organisé une conférence sur l'externalisation des politiques migratoires en partenariat avec ARCI en Italie et Alternative Espace Citoyen Niger, toutes les deux membres de Migreurop. Nous avons de plus réalisé une intervention/formation sur l'agence européenne Frontex lors d'un séminaire organisé par Attac Europe et la Fondation Rosa Luxembourg. Enfin, nous avons pu projeter dans le cinéma du Festival nos vidéos dénonçant le non-accueil en Europe (voir IV. Outils de décryptage).

Conférence sur les nouveaux lieux de confinement aux portes de l'Europe (Madrid, juin 2019) :

Dans le cadre de son Assemblée générale en juin 2019, le réseau a organisé à Madrid une conférence sur les nouvelles formes d'enfermement aux portes de l'Union européenne. Cette journée a permis de mettre à jour nos connaissances sur les situations de détention dans divers pays de la zone couverte par le réseau: les *hotspots* grecs et italiens, le non-accueil à Malte et en Espagne, les centres de séjour

temporaires pour immigrés (CETI) dans les enclaves de Ceuta et Melilla, véritables lieux de tri et d'attente à l'entrée de l'Europe. Ont également été abordées les politiques d'externalisation, intrinsèquement liées à « l'approche *hotspot* », avec les cas marocain, égyptien et libyen. Une centaine de personnes a assisté à cette conférence.

Présentation de la version anglaise de l'« Atlas des migrants en Europe » :

La version anglaise de la troisième édition de l'« Atlas des migrants en Europe » a été publiée en juin 2019 par la maison d'édition britannique Routledge. Elle a été présentée une première fois au siège de la Fondation Rosa Luxembourg à Bruxelles, le 24 septembre 2019 en présence d'une trentaine de personnes (dont des eurodéputé·e-s et conseiller·e-s politiques du Parlement européen). Trois intervenant·e-s (Claire Rodier, Sara Prestianni et Julien Jeandesboz), membres ou proches du réseau ayant activement contribué à cette troisième édition, ont pris la parole à tour de rôle, autour de la modératrice Amandine Bach (conseillère politique GUE, Parlement européen), pour dénoncer les politiques européennes de contrôle des étranger·e-s et de leur mobilité (outils de mise à distance, nouvelles technologies, externalisation), et présenter les travaux écrits et cartographiques de Migreurop.

Une deuxième présentation a eu lieu à Londres le 11 novembre 2019, à la School of Oriental and African Studies of London University en présence de membres militant·e-s et/ou chercheur·euse-s du réseau (Marie Martin, Bill McKeith, Lorenzo Pezzani, Martina Tazzioli) qui ont tour à tour évoqué les actions d'associations britanniques contre la détention, la militarisation des frontières, l'usage de la biométrie dans les camps, et commenté des cartes sur la situation en Mer Méditerranée notamment. Cette session a permis de présenter l'Atlas aux chercheur·euse-s et militant·e-s présent·e-s au Royaume-Uni afin qu'il puisse être utilisé comme support dans les cours et dans les débats, et transmettre ainsi nos principaux axes de travail et de mobilisation. Enfin la version anglaise de l'Atlas a été présentée à Oxford le 13 novembre 2019.

Réunion publique de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (Paris, octobre 2019) :

Une réunion publique intitulée « l'UE et la maltraitance des personnes migrant·e-s » a été organisée par l'Observatoire de l'enfermement des étrangers, à Paris, le 14 octobre 2019, dans les locaux de la LDH Paris. Elle avait pour but d'informer sur les possibles évolutions de la situation européenne en matière d'enfermement, à l'occasion des réformes du Règlement Dublin IV et de la directive « Retour ». La rencontre a également permis d'évoquer les dérives de « l'approche *hotspot* ». La volontaire en mission en Grèce, Mathilde Albert, est intervenue pour dénoncer les conditions de vie dans le *hotspot* de Samos, faites de promiscuité (plus de 6 000 personnes dans et aux abords du camp formel), d'attente interminable (il faut parfois deux ans pour voir sa demande d'asile déclarée recevable, donnant le droit d'accéder à la partie continentale du pays, et de conditions de vie déplorables (absence d'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux sanitaires).

« La crise migratoire n'a pas eu lieu » (Paris, décembre 2019) :

A l'occasion de la Journée internationale des migrant·e-s, Migreurop a organisé à Paris (CICP) le 18 décembre une table ronde sur la crise de l'accueil en Europe afin de présenter l'ouvrage collectif "[La crise de l'accueil - Frontières, droits, résistances](#)" (La Liberté, 2019) en présence de plusieurs auteurs et autrices et membres du réseau, parmi lesquel·le-s Claire Rodier, Youri Lou Vertongen, Michel Agier, Sara Casella Colombeau et Céline Cantat. Dans une approche pluridisciplinaire, ils et elles ont rappelé que la mal nommée « crise des migrant·e-s » reflète avant tout le renoncement des États membres de l'UE au principe de solidarité, et que la véritable crise en 2015 fut bien celle de l'accueil et non « des migrant·e-s ». Une trentaine de personnes a assisté à cette table ronde, suivie d'un débat.

b. Circulation de l'exposition Moving Beyond Borders (MBB)

[L'exposition Moving Beyond Borders](#), créée par Migreurop et mise en scène par le collectif d'artistes [Étrange Miroir](#), fêtera ses cinq ans en 2020. En 2019, ont été organisées trois étapes de cette exposition multimédia et interactive sur les politiques migratoires européennes et leurs conséquences. La première de l'année a eu lieu à **Saint-Sébastien sur-Loire**, en Loire-Atlantique en mars 2019. L'exposition a duré un mois et a été visitée par plusieurs classes de collèges et de lycées de la région, ainsi que par de nombreux visiteurs·euses les week-ends. Elle a par ailleurs été accueillie au Festival international de géographie de **Saint-Dié-des-Vosges** pour sa 13^e étape, du 4 au 6 octobre, et ce pour la deuxième année consécutive. En 2019, le thème du festival portait sur les migrations, et l'exposition a pu être placée au centre des festivités, permettant à un très large public de la voir. Elle a également fait l'objet d'[un reportage](#) réalisé par la chaîne ARTE à l'occasion du festival.

Enfin, MBB a été accueillie aux Grands Voisins (Paris) du 20 novembre au 1^{er} décembre pour sa quatorzième étape et première étape parisienne depuis sa création. Celle-ci était organisée en partenariat avec La Cimade, notamment la Cimade Ile de France, dans le cadre du [Festival Migrant'scène](#). Au programme : des visites guidées pour des classes de lycéen·ne·s et étudiant·e·s et semi-guidées pour le grand public, un vernissage de l'exposition le 20 novembre et la projection du documentaire « L'Europe au pied des murs », suivie d'une table ronde en présence de membres du réseau (Gisti, La Cimade) le 21 novembre, puis des visites libres et/ou accompagnées, sur dix jours. Au total, durant cette étape parisienne, plus de 500 personnes, dont quatre classes de lycéens ayant réalisé un travail pédagogique avec les enseignant·e·s sur les thématiques de l'exposition, ont pu (re)découvrir MBB, chaleureusement accueillie par le grand public, et notamment par les professionnels de la géographie/cartographie.

c. Atlas-cinéma (Saint-Dié-des-Vosges, octobre 2019)

Étrange Miroir travaille depuis plus d'un an en partenariat avec le groupe « cartographie » du réseau sur un nouveau projet intitulé « Atlas-cinéma », visant à projeter dans l'espace public les cartes réalisées par Migreurop. Grâce à un camion équipé de projecteurs, l'équipe de l'Atlas-cinéma sillonne la ville et projette les cartes animées, s'adressant à tou·te·s, public averti ou simples passant·e·s. Chaque carte est transformée en une histoire d'une à cinq minutes. L'édition 2019 du Festival International de géographie de Saint-Dié-des-Vosges a constitué la première étape de ce projet, permettant à Étrange Miroir d'expérimenter différentes mises en forme des cartes et de se confronter à la réalité d'un espace public, et a rencontré un grand succès auprès du public du festival. L'expérience a été renouvelée aux Grands voisins, en novembre 2019, à l'occasion du vernissage de l'exposition MBB.

d. Présence sur les réseaux sociaux

Le réseau a continué en 2019 la réflexion amorcée en 2018 par le groupe de travail « communication » sur la visibilité de Migreurop sur internet, et notamment sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter), afin d'y développer sa présence et toucher ainsi un public plus large. Grâce à des publications plus régulières et dans différentes langues, nous avons ainsi augmenté le nombre de personnes qui nous suivent (8 850 followers sur Twitter et 12 679 sur Facebook) et le nombre global de vues de nos publications.

IX- Annexe 1 – Liste des membres associatifs de Migreurop³

ALLEMAGNE Border Monitoring Europe

BELGIQUE CIRE Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers | CNCD 11.11.11 Centre National de Coopération au Développement | LDH Ligue des Droits Humains | SAD Syndicat des Avocats pour la Démocratie

CHYPRE KISA

EGYPTE EFFR Egyptian Foundation for Refugee Rights

ESPAGNE Andalucía Acoge | APDHA Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía | CEAR Comisión Española de Ayuda al Refugiado | ELIN | IRIDIA | Red Acoge | Federación SOS racismo

FRANCE ACORT Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie | ACT UP | ANAFE Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers | ATMF Association des Travailleurs Maghrébins de France | La Cimade | FASTI Fédération des Associations de Solidarité avec Tout-e-s les Immigré-e-s | FTCT Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives | GAS Groupe Accueil et Solidarité | GISTI Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés | IPAM Initiatives Pour un Autre Monde | JRS France Jesuit Refugee Service | MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

ITALIE ARCI Associazione Ricreativa Culturale Italiana | ASGI Associazione Studi Giuridici sull'Immigrazione | Melting Pot

LIBAN Frontiers

MALI AME Association Malienne des Expulsés | ARACEM Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali | La Maison du Migrant Gao

MAROC ABCDS-Oujda Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité | AMDH Association Marocaine des Droits Humains | Chabaka | GADEM Groupe Antiraciste d'accompagnement et de Défense des Etrangers et Migrants | Pateras de la vida

MAURITANIE AMDH Association Mauritanienne des Droits de l'Homme

NIGER AEC Alternatives Espaces citoyens

PORTUGAL SOLIM Solidaridade Imigrante

ROYAUME UNI Statewatch | Barbed Wire Britain Network

SUISSE Solidarité sans frontières | Vivre ensemble

TUNISIE FTDES Forum Tunisiens des Droits Économiques et Sociaux

TURQUIE HCA/RASP Helsinki Citizen Assembly Refugee Advocacy Support Program

EUROPE Emmaüs Europe

Membres observateurs : AEDH (Association Européenne pour la Défense des droits de l'Homme) | Secours Catholique (France)

³ Pour des raisons de confidentialité, la liste des membres individuels n'est pas publique.

X- Annexe 2 – Migreurop dans les médias

De nombreux médias – presse écrite ou web, audiovisuels – sollicitent et interrogent le réseau pour des articles reprenant les thématiques de travail et de recherche ainsi que les activités de Migreurop.

Migreurop cité dans la presse

Francisco Ramos, El diario, le 5 mars 2019, [La realidad de las migraciones y la frontera sur, a debate](#) [ES]

Regards, le 25 mars 2019, [Pour les migrants, contre les murs](#)

Virginie Veiss, Paris Normandie, le 19 avril 2019, [Au Havre, l'Ahsti organise un rendez-vous festif et solidaires pour son 12^e anniversaire](#)

Catherine de Coppet, France Culture, le 25 avril 2019, [Du « Français musulman d'Algérie » au réfugié syrien : la fabrique du mot « migrant »](#)

Ouest France, le 25 avril 2019, [Amnesty, Médecins sans frontières... Huit ONG veulent suspendre la livraison de bateaux à la Libye](#)

France 24, le 25 avril 2020 [France urged to suspend Libya boat delivery over migrant interception fear](#)

Marie Verdie, La Croix, le 26 avril 2019, [Huit ONG dénoncent la vente française de bateaux à la Libye](#)

Anthony Torres et Alex Lantier, World Socialist Web Site, le 1er juin 2019, [France Illegally arming Libyan coastguards to stop refugees from Africa](#) [IT]

Sophia Català Vidal & Rosa Pérez Masdeu, Médiapart, le 9 mai 2019, le “Colis suspect”, [A qui profite la fermeture des frontières européennes](#)

Leccesette, le 13 mai 2019, [A Lecce Sabir, festival delle culture del Mediterraneo : concerti, incontri e film](#) [IT]

Filippo Miraglia, Il manifesto, le 14 mai 2019, [Un festival per pacipre il mediterraneo](#) [IT]

Oriol Puig, El desconcierto, le 7 juin 2019, [Tumbas de arena en el Sahara: la migracion africana a Europa](#) [ES]

Hassan Bentaleb, Libération Maroc, le 24 Juin 2019, [La politique migratoire de l'Espagne entre façade et réalité](#)

Le blog Médiapart, le 28 Juin 2019, [Avec le Sea Watch 3 et sa capitaine, au secours des naufragés de Lampedusa](#)

Le collectif citoyen belge, le blog de Médiapart, le 28 Juin 2019, [Synthèse et prospective du maintien de l'ordre « à la française » pour une désescalade](#)

France Info, le 4 juillet 2019, [Ce que l'on sait du bombardement d'un centre de migrants en Libye](#)

La Cimade, le blog Médiapart, le 17 septembre 2019, [Témoignage de Mohamed bloqué à Istanbul après une expulsion de France en 2016](#)

Le blog de Médiapart, le 27 septembre 2019, [Frontex, rempart de l'Europe forteresse !](#)

Frédéric Dubessy, Econostrum, le 2 décembre 2019, [Paris suspend son don de six semi-rigides Sillinger aux gardes-côtes libyens](#)

Cartographe encarté, le blog Médiapart, le 26 novembre 2019, [La violence des frontières](#)

Angela Gennaro, Open, le 3 Décembre 2019, [Bloccate sei barche per guardia costiera libica. No, non succede in Italia](#) [IT]

Alessandro Canella, Radiocittà' fujiko, le 3 décembre 2019, [Migranti, la Francia rinuncia a inviare motovedette all Libia](#) [IT]

Véronique Pinguard, Maghreb Online, le 15 décembre 2019, [Le Maroc gendarme de l'Europe](#)

Roberto Vivaldelli, Il giornale.it, le 18 décembre 2019, [Migranti, ecco chi finanzia il report contro i respingimenti di Salvini](#) [IT]

Interventions et entretiens des membres dans la presse

Claire Rodier, La Croix, le 8 janvier 2020, [A Malte, « les migrants arrivent par erreur »](#)

Pierre-Arnaux Perrouty, Politis, le 13 mars 2019, [Frontex : un océan d'impunité](#)
Claire Rodier, Libération le 9 mai 2019, [Bateaux bientôt cédés à la Libye : des ONG demandent à la justice d'intervenir](#)
Emmanuel Blanchard, Le Monde, le 4 Juillet 2019, [Les migrants bloqués en Libye « ont le choix entre errer en Méditerranée ou mourir bombardés »](#)
Olivier Clochard, Libération, le 2 octobre 2019, [Tribune : Invisible migrations](#)
Claire Rodier, Le Monde, 4 octobre 2019, [Migration : Lesbos, un échec européen](#)
Sophie-Anne Bisiaux et Marco Jonville, Realités, le 7 décembre 2019, [Des pêcheurs pris dans un étau](#)
Sophie-Anne Bisiaux, le Webmanagercenter, le 7 décembre 2019, [Pêcheur du sud : Comment survivre face à la pollution, au Daech de la mer et l'insecurité](#)
Claire Rodier, Le Monde, le 13 décembre 2019, [« L'Économie politique » décrypte les clichés sur l'immigration](#)

Médias audiovisuels

Intervention de Claire Rodier, sur France Culture, le 6 novembre 2019, [Immigration : vers une refonte de la politique d'accueil française ?](#) Emission l'invitée des matins par Guillaume Erner
Interview de Maël Gallison et Mathilde Albert le 27 novembre 2019, [L'île grecque de Samos, prison à ciel ouvert pour les exilés](#)